

DÉPARTEMENT

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MARNE

DE LA COMMUNE DE PROUILLY

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	12

Séance du 19 janvier 2024

Date de la convocation
15 janvier 2024

Date de la séance
19 janvier 2024

N°2024_01_03

Création de la commission « Aménagement de la parcelle cadastrale n° ZB 75 » chargée d'étudier son devenir et nomination des membres

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf janvier à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine MALAISE (Maire).

Présents : Catherine MALAISE, Claude LÉVÊQUE, Jocelyne LARUE, Chantal WAGNER, Benjamin WAQUELIN, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Benoît LEBON, Jean-Michel BOSTYN, Audrey POTAUFEUX
Absents avant donné procuration : Brigitte GODART par Chantal WAGNER, Jean-Noël GODIN par Benjamin WAQUELIN
Absents excusés : Frédéric LEFEVRE
Absents : Damien GOULARD, Justine MARCY-CHINCHILLA

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2121-21 et L. 2121-22,

CONSIDÉRANT la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel,

CONSIDÉRANT l'utilité de former une commission « Aménagement de la parcelle cadastrale n° ZB 75 » chargée d'étudier son devenir,

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer les membres de la commission précitée,

CONSIDÉRANT la possibilité de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des membres,

CONSIDÉRANT les candidatures proposées par les conseillers,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE

- de former la commission « Aménagement de la parcelle cadastrale n° ZB 75 » chargée d'étudier son devenir, sans procéder au scrutin secret pour la nomination des membres ;

- de nommer comme membres les conseillers suivants :

- Madame Brigitte GODART
- Monsieur Jean-Noël GODIN
- Madame Jocelyne LARUE
- Monsieur Frédéric LEFEVRE
- Monsieur Damien LEGROS
- Monsieur Claude LÉVÊQUE
- Madame Chantal WAGNER
- Monsieur Benjamin WAQUELIN
- Madame Audrey POTAUFEUX
- Monsieur Patrick MATHIEU

Le Maire,
Catherine MALAISE

RF Sous Préfecture de REIMS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/01/2024 051-215104159-20240119-2024_01_03-DE

C. Malaisé



RF Sous Préfecture de REIMS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/01/2024 051-215104159-20240119-2024_01_03-DE